



INFO

IMPORTANTE



NOTE AUX PARENTS

LES TICKETS DE GARDERIE ET DE RESTAURATION NUMERIQUES

A partir du 01 mars 2019, les familles dont les enfants fréquentent la restauration, l'étude surveillée et la garderie payante de nos écoles, devront passer par l'application Eticket.

Celle-ci permet, à partir de son espace personnel, de créditer un porte-monnaie virtuel et de réserver, par exemple, les jours où son enfant reste à la restauration.

INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE ETUDE ET GARDERIE

Les parents n'étant pas encore inscrits sur la plateforme « Eticket » pour la réservation des tickets de restauration, d'étude surveillée ou de garderie, doivent se rendre en mairie, service Instruction Publique munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants pour la garderie du soir ou l'étude surveillée au plus tard jusqu'à 07 h 30 le jour même.

ATTENTION

GARDERIE DU MATIN

Garderie du lundi matin : l'enfant devra être inscrit au plus tard le vendredi avant 09 h 00
Garderie du mardi matin : l'enfant devra être inscrit au plus tard le lundi avant 09 h 00
Garderie du jeudi matin : l'enfant devra être inscrit au plus tard le mardi avant 09 h 00
Garderie du vendredi matin : l'enfant devra être inscrit au plus tard le jeudi avant 09 h 00

RESTAURATION

Restauration du lundi : l'enfant devra être inscrit au plus tard le vendredi avant 09 h 00
Restauration du mardi : l'enfant devra être inscrit au plus tard le lundi avant 09 h 00
Restauration du jeudi : l'enfant devra être inscrit au plus tard le mardi avant 09 h 00
Restauration du vendredi : l'enfant devra être inscrit au plus tard le jeudi avant 09 h 00

Aucune inscription ne sera validée le jour même.

Nous vous rappelons que si vous avez réservé un repas et que votre enfant est souffrant, donc absent, vous avez jusqu'à 08 h 30 le jour même, pour prévenir le service Instruction publique à la mairie au 03.21.99.07.62 ou instructionpublique@ville-outreau.fr, pour que nous puissions annuler votre réservation.